

2e Année N° 32 24 mai 1950

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

22, rue de Brest
LYON
Téléphone : Franklin 82-51

Bimensuel

PARTIE GENERALE

ABONNEMENTS 1950

Nous portons à la connaissance de ceux de nos abonnés qui auraient l'intention de faire de nouveaux adeptes aux *Avertissements Agricoles*, les dispositions suivantes :

— Les abonnements souscrits jusqu'au 31 mai 1950 ne seront valables que pour 1950 et ne pourront plus être servis après le 31 mars 1951.

— Les abonnements souscrits à partir du 1er juin 1950 ne seront valables que pour 1951 mais seront servis à partir du 1er octobre 1950.

— Les personnes ayant souscrit entre le 1er juin et le 30 septembre 1950 mais désirant néanmoins recevoir les bulletins émis entre ces deux dates devront joindre à leur demande le montant des frais d'envoi de 15 bulletins, soit 75 francs en timbres-poste.

LES SOUFRES MICRONISES MOUILLABLES

Beaucoup d'arboriculteurs hésitent encore à utiliser ces produits nouveaux qui sont de plus en plus répandus sur le marché.

Ils doivent savoir que ces soufres n'ont rien de commun avec les soufres sublimés, triturés, soufres noirs, etc..., qui ne sont utilisés qu'en poudrages et les soufres mouillables ordinaires appliqués en pulvérisation en viticulture. Leur préparation et l'adjonction d'un produit spécial leur permettent d'entrer directement dans la préparation de **bouillies liquides.** Sous cette forme, ils sont efficaces non seulement contre les Oïdiums comme les soufres ordinaires (l'Oïdium de la vigne et des arbres fruitiers) mais également contre des maladies pour lesquelles jusque là on n'utilisait guère que le cuivre, notamment les Tavelures, la maladie criblée des arbres à noyaux, et le Rougeot de la vigne.

Ils présentent l'avantage sur les produits cupriques de ne pas brûler le feuillage et les fruits lorsque le traitement est appliqué dans de mauvaises conditions atmosphériques (excès d'humidité) et sur les bouillies sulfocalciques également de ne pas attaquer les appareils et la tuyauterie.

Enfin, leur extrême finesse leur permettra sans doute d'être utilisés en atomisation.

Sans aucune préoccupation publicitaire, nous ne saurions trop conseiller aux Arboriculteurs de s'orienter de plus en plus vers les **Soufres micronisés mouillables.**

PARTIE TECHNIQUE

Arbres fruitiers — **NOTE IX** — *Voir régions ci-dessous*

POIRIER

Carpocapse. — Les vols de papillons de première génération deviennent très importants en certaines régions. On appliquera un traitement contre le Ver des fruits, avec un **arséniate de plomb** (contenant un bon mouillant du commerce) ou à défaut un produit à base de **phénothiazine.**

P 14

Les arséniates doivent être utilisés aux doses suivantes pour 100 litres de bouillie :

Arséniates à 22 % d'arsenic : 400 gr.

— à 12 % — : 750 gr.

Les produits à la Phénothiazine à la dose préconisée par le fabricant.

Les dates de traitement seront les suivantes :

1° DU 26 AU 29 MAI :

Vallée de la Galaure et de l'Herbasse ;
Basse vallée de l'Isére ;
Valentinois.

2° DU 29 MAI AU 1er JUIN :

Vallée du Rhône en aval de Lyon ;
Basse vallée de la Drôme ;
Plaine de Montélimar ;
Haute vallée de l'Ardèche jusqu'à 600 mètres d'altitude ;
Bassins de Chambéry, Aix-les-Bains et Rumilly.

3° DU 1er AU 4 JUIN :

Région nord et ouest de Lyon jusqu'à 400 mètres d'altitude ;
Valloire ;
Moitié nord-ouest de l'Isère à l'exception de la vallée du Rhône en aval de Lyon ;
Bordure ouest des Préalpes de Savoie ;
Bassin de Belley ;
Haute vallée du Rhône.

Pour les autres régions, attendre un avis ultérieur.

POMMIER

Carpocapse. — Le même traitement que sur le poirier sera appliqué au pommier sur toutes variétés dont les fruits auront atteint aux dates indiquées 2 cm. 1/2 de diamètre. Dans le cas contraire, attendre que cette dimension soit atteinte.

POIRIER - POMMIER

Tavelures. — Les attaques sur fruits ont déjà été importantes dès le début de mai. En conséquence, un produit anticryptogamique devra être appliqué à l'occasion du traitement contre le Carpocapse.

Araignées rouges. — Les Araignées rouges (tétranyques et bryobia) pullulent encore en grand nombre dans les vergers. On pourra donc profiter du traitement contre le Carpocapse pour lutter contre ces parasites.

En raison de nombreuses incompatibilités entre produits, seules les trois formules suivantes sont applicables au traitement simultané contre Carpocapse, Tavelure et Araignées rouges :

1 - Arséniate de plomb + mouillant + soufre micronisé mouillable.
2 - Phénothiazine + soufre micronisé mouillable.
3 - Phénothiazine + bouillie sulfocalcique.

PECHER - ABRICOTIER

Tous départements

Tordeuse orientale - Anarsia. — Un vol important consécutif aux fortes chaleurs de ces jours derniers présage une attaque importante de ces deux parasites sur pousses.

En pépinières, on appliquera entre le 30 mai et le 2 juin un second traitement conformément aux indications du bulletin N° 29 du 10 mai.

Sur les plantations, il sera prudent d'appliquer le même traitement sinon pour faire disparaître définitivement le parasite, du moins pour réduire dans de très larges proportions les invasions ultérieures.

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
P. DUMAS.

Le Gérant : G. GRISARD

124585 — Imp. Réunies de Lyon - 5-50
Dépôt légal n° 927 — 2-1950